

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 15-001790 / 61289044
Christian Risse S.A, 1762 Givisiez
Travail pour la direction locale du chantier: Tronçon Faoug – Kerzers
à la demande de l'Office fédéral des routes
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.07.2015–31.12.2016 (Nouveau permis)
- 15-001993 / 50394228
Implenia Suisse SA, 1950 Sion
Travaux de génie civil sur la ligne/voie ferroviaire 229,
tronçon entre Bex – Massongex
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H
01.08.2015–30.10.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 15-001992 / 40530464
ADOC Nettoyage et Entretien Sàrl, 2000 Neuchâtel
Contrôle et nettoyage si nécessaire du parking du Seyon, Neuchâtel
Besoin particulier de consommation
1 H
01.08.2015–31.07.2018 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss de la loi fédérale du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative (RS 172.021) ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

25 août 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail